

PROVINCE DE RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 1521/Fin.

N° 4031/Fin
10-7-28

Kigali, le 5 Juillet 1928.

Copie à Monsieur le Comptable de KIGALI.

RUHENGARI



Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de prier ceux d'entre vous qui
auraient de la monnaie (pièces de 1 et 0.50) en excédent et sans emploi de
l'expédier comme envoi de fonds à Monsieur le comptable de Kigali.

Malgré les rentrées de l'impôt indigène assez abondantes de-
puis plus de trois mois la crise monétaire sévit toujours au chef-lieu. Cette
situation provient sans doute du développement du pays, de la hausse du
prix des vivres, de l'augmentation des prix des cuirs bruts, de l'occupation
européenne croissante.

Il m'intéresserait d'avoir vos avis à ce sujet, appuyés éventuel-
lement des chiffres de monnaie métallique entrée en caisse et échangées ou
utilisées aux paiements locaux. De cette façon je pourrais peut être signa-
-ler la situation à Monsieur le Gouverneur. Si en pleine période de percep-
tion d'impôt une crise monétaire a surgi, il est à craindre en effet qu'elle
n'augmente ~~plus~~ ultérieurement au point de gêner les transactions et de
nuire au développement du pays.

Bien entendu Monsieur le Délégué de Nyanza aurait à envoyer de
fonds à son collègue de BUTARE si celui-ci avait besoin de numéraire.

Le Résident du Ruanda.
G. Mortehan.

Handwritten signature

Nyanza
Monsieur le Délégué de
LUBINGERA
KAEAYA
RUHENGARI ✓
GATSIBU
RUKIRA.